Délégation Bretagne – Pays de la Loire
www.cnrs.fr
Parc Alcyone
1 rue André et Yvonne Meynier
CS 26936
35069 Rennes Cedex
T. 02 99 28 68 68
F. 02 99 28 68 01
W. http://www.dr17.cnrs.fr/

DEC171882DR17

Décision portant nomination de M. Jean-Christophe LE BANNIER aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6566 intitulée Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16/12/2016 portant nominations de Mme Marie-Yvane DAIRE aux fonctions de Directrice de l'Unité Mixte de Recherche MR6566 ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR6566 en date du 28 avril 2017;

Considérant que M. Jean-Christophe LE BANNIER a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée du 15 décembre 2004 au 25 janvier 2005 par l'Université de Rennes 1.

DECIDE :

Article 1er : M. Jean-Christophe LE BANNIER, Technicien de la recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6566 intitulée Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire à compter du 1er janvier 2017.

M. Jean-Christophe LE BANNIER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Jean-Christophe LE BANNIER est placé sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le …. La Directrice de l'unité

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Marie-Yvane DAIRE

Gabrielle Inguscio

Visa du président de l'Université de Rennes 1

David Alis